

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00763
Numéro SIREN : 811 931 153
Nom ou dénomination : ALL CIRCUITS

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2022 sous le numéro de dépôt 11999

B. Zucchi

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ALL CIRCUITS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 6 3EME AVENUE PARC SYNERGIE 45130 MEUNG-SUR-LOIRE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 8 1 1 9 3 1 1 5 3 0 0 0 1 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122021	N-1 31122020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC				
		Frais d'établissement *					
		CX	CQ				
		Frais de développement *					
		AF	AG				
		Concessions, brevets et droits similaires	66 132	62 396	3 736	1 845	
	AH	AI					
	Fonds commercial (1)						
	AJ	AK					
	Autres immobilisations incorporelles						
	AL	AM					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
	AN	AO					
	Terrains						
	AP	AQ					
	Constructions						
	AR	AS					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						
AT	AU	35 163	12 771	22 391	4 650		
Autres immobilisations corporelles							
AV	AW	19 000		19 000	170		
Immobilisations en cours							
AX	AY						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						
	CU	CV	64 954 303		64 954 303	64 954 303	
	Autres participations						
	BB	BC					
	Créances rattachées à des participations						
BD	BE						
Autres titres immobilisés							
BF	BG	750 000		750 000	1 250 000		
Prêts							
BH	BI	1 025 222		1 025 222	775 222		
Autres immobilisations financières*							
TOTAL (II)		BJ	BK	66 849 821	75 167	66 774 653	66 986 191
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM				
		Matières premières, approvisionnements					
		BN	BO				
		En cours de production de biens					
		BP	BQ				
	En cours de production de services						
	BR	BS					
	Produits intermédiaires et finis						
	BT	BU					
	Marchandises						
	BV	BW					
	Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES	BX	BY	3 371 447		3 371 447	2 265 976	
	Clients et comptes rattachés (3)*						
	BZ	CA	52 792 143		52 792 143	51 548 159	
Autres créances (3)							
CB	CC						
Capital souscrit et appelé, non versé							
DIVERS	CD	CE					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						
CF	CG	20 967 089		20 967 089	7 224 012		
Disponibilités							
Comptes de régularisation	CH	CI	68 884		68 884	46 305	
	Charges constatées d'avance (3)*						
	CJ	CK	77 199 565		77 199 565	61 084 453	
	TOTAL (III)						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
CN	CN						
Ecart de conversion actif* (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	144 049 386	75 167	143 974 218	128 070 644
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALL CIRCUITS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 69 000 000 ...)	DA	69 000 000	69 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	169 668	169 668
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	261 539	261 539
	Report à nouveau	DH	(1 927 050)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	619 721	(1 927 050)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	2 502 059	2 500 117
	TOTAL (I)	DL	70 625 939	70 004 275
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	473 255	407 816
	TOTAL (III)	DR	473 255	407 816
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 357 600	28 300 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	540 764	548 047
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 122 768	319 340
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	18 853 889	28 491 162	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	72 875 023	57 658 551	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	143 974 218	128 070 644	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 509 688	31 608 551	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS ALL CIRCUITS								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	3 785 791	FH	1 239 898	FI	5 025 689	3 867 506	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 785 791	FK	1 239 898	FL	5 025 689	3 867 506	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	203	6 630	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 767	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 036 661	3 874 142
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 561 857	2 027 742		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 269	60 408		
Salaires et traitements*					FY	1 731 204	1 232 991		
Charges sociales (10)					FZ	863 590	615 623		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	12 697	12 356	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	65 642	53 137		
Autres charges (12)					GE	77 079	6		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 361 340	4 002 266	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(324 679)	(128 123)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	403 745	422 605	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	1 223 064		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	1 626 810	422 605
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	636 131	502 867	
	Différences négatives de change					GS		1 442 898	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	636 131	1 945 765
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	990 679	(1 523 159)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	665 999	(1 651 282)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALL CIRCUITS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	978	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	8	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	986	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	44 996	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 819	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 941	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	46 937	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(46 937)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(660)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 663 471	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 043 750	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	619 721	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe) :		Exercice N		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
indemnités et cotisations		11 909		
DAP amortissements dérogatoires		1 941		
retenue source		33 086		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

All Circuits
N° 6 – 3^{ème} avenue
Parc Synergie Val de Loire
45 130 MEUNG SUR LOIRE

ANNEXE

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Au bilan avant répartition de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021 dont le total est de : 143 974 218 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et générant un gain de 619 721€.

Les notes et les tableaux, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été établis par les dirigeants de l'entreprise conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, ainsi qu'aux principes comptables fondamentaux et présentés selon le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018.

I EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SUR L'EXERCICE

Pour la deuxième année consecutive, ALL Circuits a été touchée par la crise sanitaire du Covid-19 et de surcroît avec la crise mondiale sur les composants électroniques. Les impacts organisationnels ont finalement remis en cause les perspectives de croissance et de résultats financiers prévus au budget. L'entreprise a pour autant affronté et résisté à la crise avec rigueur et engagement en maintenant une activité projet importante, préservant ainsi l'avenir et la confiance des clients.

Les leviers économiques déployés notamment l'obtention de PGE et les différentes actions stratégiques ont permis d'appréhender et de répondre à la forte demande client et la forte activité du second semestre.

II EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il a été décidé d'opter pour l'amortissement des prêts PGE sur une période de 5 ans.

III REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

3.1 Immobilisations financières

Elles concernent les titres de participation des filiales MSL Circuits, BMS Circuits en France, TIS Circuits en Tunisie, ceux des titres des filiales Mexicaines GDL Circuits et IEE Sensing GDL ainsi que les coûts accessoires d'acquisition (due diligence, consulting,..) amortis de façon dérogatoire sur 5 ans.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition de ces titres est comparée à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'acquisition une provision est constituée. Aucune dépréciation n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Tableau des filiales au 31/12/21

Filiales	MSL CIRCUITS	BMS CIRCUITS	TIS CIRCUITS	GDL CIRCUITS	GDL IEE Sensing
Capital	17 776 550	5 029 000	3 010 000	2 047	2 047
% Capital détenu	100%	100%	99,99%	49%	49%
Réserves	35 898 593	0	0	0	0
RAN	0	-5 470 112	-5 334 499	-4 629 728	-90396
VB TITRES	62 449 998	1	1	1 122	1 121
VN TITRES	62 449 998	1	1	1 122	1 121
Prêts & avances consentis	-17 665 167	7 789 510	20 705 358	23 810 732	
Cautions & avals donnés	0	0	0	0	0
CA HT	149 038 930	110 143 201	54 483 136	23 263 083	5 092 165
Résultats	577 069	427 736	88 923	-452 773	-380 593
Dividendes encaissés	0	0	0	0	0

3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles concernent des logiciels dont la valeur résiduelle est de 3.7 K€.

Les immobilisations corporelles concernent du matériel de bureau et informatique dont la valeur résiduelle est de 22.4 K€.

Les tableaux n° 2054 et n° 2055 joint à la présente annexe décrivent les mouvements intervenus sur les immobilisations et les amortissements.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Politique d'amortissement

Description	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel Informatique	Linéaire	3 ans

Les amortissements de type dérogatoire sont calculés sur une période de 5 ans et ont démarré au 1^{er} juillet 2015 pour le traitement des coûts d'acquisition.

Le tableau n° 2056 décrit l'état de ces provisions réglementées.

3.3 Créances (cf. tableau n° 2057)

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

3.4 Autres créances

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque que leur valeur recouvrable devient inférieure à cette dernière.

La recouvrabilité de ces créances intragroupes a été formalisée sur la base d'un business plan à 5 ans pour chaque filiale et d'un prévisionnel de trésorerie groupe concluant à une absence d'indice de perte de valeur.

3.5 Capitaux propres

	Nombre	Valeur nominale en €
Actions / parts sociales composent le capital social au début de l'exercice	69 000 000	1
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	69 000 000	1

La variation des capitaux propres s'établit comme suit :

	01-janv.-21	Augmentation	Diminution	31-déc-21
Capital social	69 000 000			69 000 000
Report à nouveau		-1 927 050		- 1 927 050
Acpte dividendes				0
Résultat de l'exercice	-1 927 050	2 546 771		619 721
Autres réserves	261 539			261 539
Réserve Légale	169 668			169 668
Provisions réglementées	2 500 117	1 942		2 502 059
Total capitaux propres	70 004 275	621 663		70 625 939

3.6 Provisions (cf. tableau n° 2056)

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités de départ en retraite, les gratifications à verser au titre de la médaille du travail.

IV CIRCONSTANCES EMPECHANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Néant

V ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES DU BILAN	Montants concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	64 954 303		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financiers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 367 822		
Autres créances	51 555 600		
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 829	41665	
Autres dettes	18 853 890		

VI CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / produits d'exploitation	68 884	-
Charges / produits financiers	-	-
Charges / produits exceptionnelles	-	-

VII CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Ces éléments sont détaillés dans les tableaux joints à la présente.

VIII RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice est un gain de 990 679 €. Les postes principaux qui le composent sont :

- Pour les produits :
des intérêts aux filiales BMS, TIS et GDL pour 403 745 €
des gains de change pour 1 223 064 €.
- Pour les charges :
des intérêts sur emprunt pour 439 242 €
des intérêts sur avances pour 196 889 €

IX RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel de l'exercice est négatif de 46 937 €. Il est constitué principalement de :

- Amortissements dérogatoires des coûts d'acquisition pour 1 941 €
- Cotisation sur indemnités pour 11 909
- Charges sur ex antérieurs pour 33 087 €

X VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôts	Résultat net après impôts
Résultat courant	665 999	660	666 659
Résultat exceptionnel	(46 937)	0	(46 937)
Résultat comptable	619 062	660	619 721

XI ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE ET DE MEDAILLES DU TRAVAIL

Ces engagements font l'objet de provisions déterminées sur la base d'une évaluation actuarielle prospective en utilisant une courbe de taux d'actualisation financière. Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont basées sur les droits des salariés au regard :

- de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie ;
- de la Convention Collective de la Métallurgie du Loiret pour les autres catégories de personnel ;
- des données statistiques sur les trois années précédentes et un âge de départ en retraite à l'initiative du salarié de 60 à 64 ans.

Les taux de rotation ont été basés sur les statistiques par tranche d'âge et d'ancienneté. Le taux de revalorisation retenus pour les indemnités de départ en retraite est de 1.45 % pour les cadres.

Compte tenu de la volatilité des marchés financiers, la société constate les écarts actuariels, d'un montant de -47 521 €, liés notamment à la variation du taux d'actualisation selon la méthode du corridor conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02. Cette méthode conduit à étaler la charge sur la durée résiduelle de 8.19 ans.

En ce qui concerne les indemnités pour les médailles du travail, les hypothèses retenues sont les mêmes que pour la provision pour indemnités de fin de carrière

Ces charges potentielles font l'objet de provisions enregistrées en comptabilité.

Le montant des provisions inscrit au passif au 31 décembre 2021 pour le personnel présent est de:

- Provisions en matière de retraite : 465 368 €
- Provisions médailles du travail : 7 887 €

XII ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements financiers donnés au 31/12/2021

Néant.

Engagements pour garantie donnés

Néant

XIII VENTILATION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Les impôts différés n'ont pas été comptabilisés. Ils correspondent à des actifs latents sur des provisions non déductibles fiscalement. La situation latente de la société se présente de la manière suivante :

Ventilation de la dette future d'impôts	ACTIF	PASSIF
Provision engagement retraite	465 368	
Total base	465 368	
Total en impôts (Taux 25 %)	116 342	-

XIV EFFECTIF MOYEN AU 31 DECEMBRE 2021

9 cadres.

Personnel mis à disposition de l'entreprise : Néant

XV SOCIETES MERES

AS Hitech Holding Group Co Ltd côtée à la bourse de Shenzen en Chine

IEE International Electronics & Engineering S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis Zone Industrielle, 12, rue Pierre Richardot, L-6468 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B134858, et représentée par Messieurs Sheng Wang et Michel Witte.

Société qui établit les états financiers consolidés

Hiwinglux S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés au Luxembourg sous le numéro B195593, et représentée par Messieurs Sheng Wang et Lijian Song.

XVI REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction.

XVII HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent à 19 293 € et correspondent aux honoraires liés à la mission de contrôle légal des comptes pour 19 293 € et aux interventions complémentaires dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de notre actionnaire et autres services pour le montant restant.

XVIII AUTRES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

NEANT

XIX TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Transactions conclues aux conditions normales du marché : convention de management et d'assistance administrative, comptable, financière, commerciale et technique entre ALL Circuits et ses filiales MSL Circuits, BMS Circuits et TIS circuits à compter du 1^{er} juillet 2016.

Par décision en date du 29 octobre 2015, une convention de trésorerie a été conclue entre la société All Circuits et les sociétés MSL Circuits, BMS Circuits et TIS Circuits ayant pour objet d'octroyer aux filiales et entre elles des avances de trésorerie portant intérêts sur la base

mensuelle au taux Euribor 3 mois, majoré de 1,2 points, les intérêts étant calculés mensuellement.

Par acte du 1^{er} décembre 2017, les sociétés GDL CIRCUITS et IEE SENSING GDL ont adhéré à la convention.

Par décision en date du 31 décembre 2017, les parties conviennent que les avances consenties entre elles en USD porteront intérêt au taux LIBOR 3 mois + 0.25%.

Intégration fiscale :

La société ALL Circuits est devenue depuis l'exercice clos au 31 décembre 2016 la société mère du groupe fiscal constitué de MSL Circuits et la société BMS Circuits. La société ALL Circuits est ainsi redevable de l'impôt sur les sociétés dues par l'ensemble du groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat propre.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe, grâce aux déficits ou aux correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, transmis par une société membre du groupe lui sont rétrocédées.

Consolidation :

ALL Circuits est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés, du fait qu'elle soit une société mère d'un sous-groupe français et filiale d'une mère située dans un Etat membre de la Communauté européenne.

La consolidation est réalisée par la Société mère IEE SA (cf § XV)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des écritures)*

Désignation de l'entreprise SAS ALL CIRCUITS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	56 177	KE		KF	9 955
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	12 788	LC		LD	22 375
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	170	LI		LJ	51 160
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	12 958	LO		LP	73 535
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	64 954 303	8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	2 025 222	1U		1V	250 000	
TOTAL IV					LQ	66 979 525	LR		LS	250 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	67 048 661	0H		0J	333 490	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
						1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	66 132	LW	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	35 163	MT	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	32 330	NA	19 000
Avances et acomptes					NC		ND		NE		
TOTAL III					IY		NG	32 330	NH	54 163	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	
	Autres participations					I0		0X	64 954 303	0Y	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	500 000	2F	1 775 222
	TOTAL IV					I3		NJ	500 000	NK	66 729 525
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	532 330	0L	66 849 821	0M

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALL CIRCUITS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	54 331	PF	8 064	PG		PH	62 396	
TOTAL I		RK	54 331	RM	8 064	RN		RO	62 396	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY		
	Autres	PZ		QA		QB		QC		
immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 138	QM	4 633	QN		QO	12 771	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	8 138	QV	4 633	QW		QX	12 771	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	62 469	QP	12 697	QQ		QR	75 167	
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL	1 941		NM			NO			1 941
Total général (I+II+III)	NP	1 941	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		1 941
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	1 941	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	1 941
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP			SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ALL CIRCUITS</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	2 500 117	1 941	TN	TO	2 502 059	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	2 500 117	1 941	TT	TU	2 502 059	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	407 816	65 642	203	4Z	473 255	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	407 816	65 642	203	5T	473 255	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B		TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 907 934	67 584	203	UD	2 975 315	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	65 642	203	UF			
	- financières	UG			UH			
	- exceptionnelles	UJ	1 941		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	750 000	UR	500 000	US	250 000			
	Autres immobilisations financières		UT	1 025 222	UY		UW	1 025 222			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 371 447		3 371 447					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	85		85					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 218 167		1 218 167				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 290		18 290				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	51 555 600		51 555 600					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	68 884		68 884					
TOTAUX		VT	58 007 697	VU	56 732 475	VV	1 275 222				
RENOVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		500 000						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	52 357 600		4 992 264		39 086 166		8 279 168	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	540 764		540 764						
Personnel et comptes rattachés		8C	624 512		624 512						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	367 271		367 271						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	85 875		85 875					
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	45 110		45 110					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18 853 889		18 853 889						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	72 875 023	VZ	25 509 688		39 086 166		8 279 168		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	31 500 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 442 399	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 69 000 000 euros
Siège social : 6, 3^{ème} Avenue – Parc d'Activités Synergie Val de Loire
45130 Meung sur Loire
811 931 153 RCS ORLEANS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 619 721 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 619 721 euros

En totalité au compte « Report à Nouveau » en apurement partiel des pertes antérieurs
Et dont le solde s'élève à-1 307 329 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'au cours des trois dernières années une seule distribution de dividende a été effectuée en 2019 et ce à hauteur de 1 000 000 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme

**Pour la Société ALL CIRCUITS
Monsieur Bruno RACAULT**



**Monsieur Wayne ZHAN
Director of board**



**Monsieur Kevin HUI
Membre du Conseil du Conseil
d'Administration de la Société ALL
CIRCUITS**



GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International

ERNST & YOUNG Audit

ALL Circuits

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International
29, rue du Pont
CS 20070
92200 Neuilly-sur-Seine
S.A.S. au capital de € 2 297 184
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Hangar 16, Entrée 1
Quai de Bacalan
33070 Bordeaux cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ALL Circuits

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société All Circuits,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société All Circuits relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 3.1 « Immobilisations financières » et 3.4 « Autres créances » de l'annexe aux comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation et aux autres créances détenues sur les sociétés liées qui s'élèvent respectivement à 64 954 K€ et à 51 556 K€ au 31 décembre 2021. Nos travaux ont consisté à examiner les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs assurés que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 27 juin 2022

Les Commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Pierre Caton